# **Jean-Baptiste** (1700-1765)

# Premier Bernatchez en Amérique

Au-delà d'un personnage : le vécu d'une communauté.

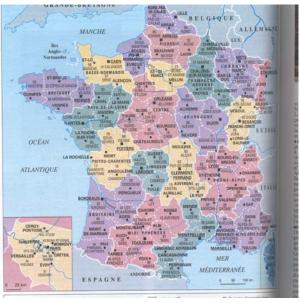
## Par Jean-Claude Bernatchez, Ph. D.,

Mai 2006

Pour toute question ou conférence sur ce document : Jean-claude.bernatchez@uqtr.ca 819-376-5011, poste 3162



La carte ci-dessus représente une partie du Pays-basque français. La principale ligne pointillée est la frontière franco-espagnole. Sare se situe à environ une douzaine de kilomètres de la ville côtière de Saint-Jean-de-Luz et à environ deux kilomètres de l'Espagne. Sur la carte de France à droite, Sare se trouve en bas à gauche dans la région de l'Aquitaine et dans le département des Pyrénées-Atlantique. Le médaillon au bas à gauche représente la région de Paris qui n'a aucun rapport avec Jean-Baptiste.



#### INTRODUCTION

Le premier Bernatchez d'Amérique soit Jean Barneche (prononcer « Barn etché »), dit Jean-Baptiste, a vécu de 1700 à 1765. L'étude de ce personnage permet de comprendre une partie importante de nos origines et de notre développement comme société. Au-delà de l'ancêtre Jean-Baptiste, c'est une page d'histoire dont il s'agit. Une histoire à la fois stimulante et dramatique. Connaître ses ancêtres, c'est une façon de comprendre davantage le présent et de mieux anticiper l'avenir. Nous traitons ici du cas de Jean-Baptiste mais de nombreux habitants de la Nouvelle-France répondent sans doute aux mêmes caractéristiques.

Notre objectif est de retracer l'origine des Bernatchez en Amérique en faisant ressortir des éléments propres à la vie familiale, sociale et de travail au cours du 18è siècle. Cette époque est révélatrice d'évènements très intéressants<sup>1</sup>. Nous souhaitons que ce document nous aide à mieux les saisir.

## 1. L'origine de Jean-Baptiste

Dans l'acte de mariage de Jean Baptiste du 16 novembre 1739, le curé Grenet indique qu'il est le fils de Michel et de Jeanne Daresche de St-Martin de l'Évêché de Bayonne. Il s'agit de la paroisse St-Martin dans le territoire de l'évêché de Bayonne. Ledit Évêché de Bayonne comptait à l'époque, comme aujourd'hui, plusieurs églises au nom de St-Martin. Un acte notarié a fourni une réponse claire quant au lieu de localisation de l'église St-Martin<sup>3</sup>. Cette paroisse était située dans la localité de Sare. La même église y est toujours. Elle est maintenant classée monument historique<sup>4</sup>. Le village de Sare est d'ailleurs lui-même classé parmi les 130 plus beaux villages de France près de la montagne appelée « la Rhune », sise à quelques kilomètres de l'océan. Sare conserve sa tradition basque transfrontalière entre la France et l'Espagne.

Voici le village de Sare avec l'église St-Martin au centre<sup>5</sup>. L'église a conservé son cachet d'époque.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le lecteur est prié de noter que lorsqu'il est fait mention de l'ancêtre des Bernatchez au Québec, soit celui qui s'est marié en la paroisse St-Thomas de la Pointe à la Caille de Montmagny en 1739, l'expression généralement utilisée est Jean-Baptiste.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Répertoire des Actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien, vol 21, 1730-1749, p301.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Archives nationales du Québec, Louet C, (1739-1767), 28-10-1752. Il s'agit d'une session d'une somme d'argent par Jean Barneché à François Gotterie, son beau-frêre, constructeur de navire. Sans mentionner un nom de navire, le contrat règle une affaire contracté une vingtaine d'années auparavant. Dans cet acte, on mentionne que Jean Barneche est de St-Martin, paroisse de Sare.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> http://www.francespots.multimania.com/sare.html

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Photo prise par l'auteur lors d'un voyage au Pays-basque en mars 2002.



L'église de Sare que l'on aperçoit au centre ci-dessus est présentée immédiatement plus bas à droite. Elle est encastrée dans des divers bâtiments. Ayant été restaurée, elle se présente, selon les guides touristiques accessibles, comme elle était au 18è siècle. Quant à la maison basque, elle est, outre sa couleur blanche au toit rouge, généralement de grande dimension pour y loger la famille immédiate élargie.

#### Patronyme Bernatchez

Le mot « esche » ou « etche » ou « echee » se retrouve encore fréquemment au pays basque français et signifie « maison ». Dans la culture basque, la maison représente d'ailleurs une valeur précieuse car elle est un facteur de développement et d'unité. Par conséquent, les noms de famille basques font souvent référence à la maison et comprennent le mot



« etxe ». Dans le pays basque français, il existe diverses façons de traduire le patronyme basque « Barnetxe ». On voit Barneche, « Barnetche » <sup>6</sup> et même « Barrenetche ».

Le nom de la mère de Jean-Baptiste, écrit Jeanne Daresche dans l'acte de mariage de Jean-Baptiste en 1739, est également d'origine basque. Il faudrait alors écrire «Darretche ». Le patronyme « Daresche » ou « Daraîche » est peu présent ou n'existe pas en France. On trouve toutefois « Darretche », en nombre plus limité que « Barnetche » ou « Barneche ». La forme de départ est « Arretxe ». Le mot « harri » <sup>7</sup> en euskara (langue basque) signifie « pierre ». Par conséquent, le patronyme Daresche « Daretxe » ou Daraîche signifie la maison en pierre ou la maison sur le rocher. Ce patronyme Darretche est localisé essentiellement au Pays-basque en France.

4

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Dans un voyage au pays basque en juin 2001, l'Hôtel du petit Triannon à St-Jean de Luz où Jean-Claude Bernatchez a résidé était par hasard situé au coin de la rue « Barnetche ».

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dictionnaire Hiztegia, Basque-Français, Éditions Elkarlanean, Bayonne, 1997, France, p 100, 597p.

Le début du mot « Barneche » soit « Barne » signifie essentiellement « à l'intérieur ». Si l'on ajoute le mot « etxe » le nom « Barnetxe » signifie la maison à l'intérieur ou la maison dans le renforcement ou dans un bourg. En 1761, Jean Baptiste, dans un acte notarié d'achat de propriété, signe « Barneche» laissant sous-entendre la finale basquaise « etchee » l'o. Écrire « ché » ou « chez » n'est qu'une façon de faire comprendre la prononciation basquaise à un francophone qui ne parle pas la langue basque. Finalement, Jean-Baptiste signait son prénom « Jan » (prononcer Yan) au lieu de « Jean ». Il pouvait aussi signer « Joannes » qui signifie également Jean. Par exemple, lors de son mariage, il signe « Jan » chez le curé et « Joonnes » le lendemain chez le notaire. En basque, on prononcerait plutôt le nom Jan Barneche comme ceci: « Yan Barn etché » ou « Barr netché ». Le nom basque « Barnetxe » est donc écrit de plusieurs façons dans les textes français de l'époque.

Comme signalé précédemment, les parents de Jean-Baptiste (1739), soit Michel né en 1674 et Jeanne Daresche né en 1678<sup>11</sup>, vivaient à la paroisse St-martin de Sare en 1752 (selon l'acte du Notaire Louet)<sup>12</sup> mais on retrouve à l'époque des Barnetché dans d'autres lieux comme Méharin, Came ou Ispoure au Pays basque. Le Code civil de Napoléon, au début du 19è siècle, vient toutefois modifier la donne. Bon gré, mal gré, les Basques durent alors opter pour la filiation patronymique familiale comme c'est toujours le cas de nos jours.

#### Un patronyme qui est devenu québécois

Comme le patronyme basque « Barnetxe », en français, ne se prononce pas comme il s'écrit, certains prêtres éprouvaient de la difficulté à l'écrire après l'avoir entendu. C'est précisément ce que les registres de l'église catholique du Québec révèlent. Les noms des neuf (9) enfants de Jean-Baptiste sont écrits de diverses manières dans les registres officiels selon la personne en cause. Par exemple, on voit « Barnesche », « Bernesche », ou « Barneche » l'autre part, le prêtre appelé à officier le baptême, le mariage ou la sépulture n'était évidemment pas toujours le même. D'autre part, il pouvait se produire qu'un même prêtre écrive différemment un nom propre d'un événement à l'autre à l'intérieur d'une même famille. Cela se vérifie parfaitement chez les Bernatchez.

Le patronyme « Barneche » a été transformé par l'usage au début du 19è siècle pour s'écrire « Bernatchez ». C'était une façon de tenir compte de la prononciation des gens de l'époque tout en conservant la prononciation de la finale du nom à la basquaise soit «tché » ou « tchez ». Le nom « Bernatchez » est donc d'origine basquaise mais il n'est pas le seul. En effet, il existe bon nombre de noms québécois provenant du pays

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Opus citation, Dictionnaire Hiztegia, Basque-Français, P.28. « Barne » signifiant « intérieur, pièce d'habitation... ou inclus dans » ou « barna » signifiant « profond » « à travers ».

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Opus citation, DictionnaireHiztegia, Basque-Français, p. 71.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Voir la signature de 1761 plus avant dans ce document.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Les dates de naissance des pères et mères de Jean-Baptiste sont tirées de la base des Mormons. Il s'agit, selon cette base, d'une approximation « about ».

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Opus citation, Louet, C., (1739-1767), 28-10-1752.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Répertoire des actes de Baptêmes, mariages et sépultures et des recensements du Québec ancien, 1730-1749 et 1750-1765, plusieurs volumes, Index.

basque<sup>14</sup>. D'ailleurs, les descendants de Guillaume Barneche, fils de Jean-Baptiste, résidants de la région de Lanaudière ont opté pour le patronyne « Berneche » qui existe encore de nos jours.

Le patronyme «Bernatchez » s'est stabilisé au Québec au milieu du 19è siècle. Avant

cette période, il semble bien que le libellé des noms de famille changeait souvent quelle que soit leur origine. Quoi qu'il en soit, le nom Bernatchez est maintenant un nom très québécois puisqu'on ne le retrouve nul part ailleurs qu'au Québec à moins qu'il s'agisse d'un citoyen québécois qui a établi domicile à l'extérieur du pays. En France, le patronyme « Bernatchez » n'existe pas. On retrouve deux ou trois patronymes Bernatchez à Paris mais il s'agit très probablement de Québécois y ayant élu domicile.

Voici, à droite, la stèle des Bernatchez, sise près du mur extérieur de l'église de Sare.



À Sare, les Barnetché étaient vraisemblablement propriétaires des maisons d'Ithurbidea et d'Ibarrolla ainsi que de la maison de Lahet. Ils possédaient entre autres deux



autres maisons à Ciboure<sup>15</sup>. Le nom de Lahet disparut sous sa forme primitive mais la situation de noblesse de plusieurs familles basques notamment les « Barnetché » fut abolie en 1693, moment où le Roi Louis X1V signa des lettres patentes qui les plaça sous l'autorité directe des agents royaux soit les intendants<sup>16</sup>, devenus avec le temps les Préfets, toujours en place en France.

En outre, comme les Basques portent des noms de maisons, plusieurs villes ou villages comptent une famille Barnetché. Et, d'un village à l'autre, l'ensemble des ces familles Barnetché n'ont, à priori, aucune relation de parenté entre elles. Il se produisait aussi que, lorsqu'un Basque héritait d'une maison, par exemple, sous forme de dot à son épouse, il changeait généralement de nom pour prendre le nom de sa nouvelle maison. Par conséquent, notre recherche généalogique au Pays-basque ne pourrait vraiment se rendre très loin chez les ancêtres de Michel Barneche et Jeanne Daresche, père et mère de l'ancêtre Jean-Baptiste Barnetche.

De toute façon, la tenue des registres civils remonte à un édit du Roi François 1<sup>er</sup> vers le milieu du 16è siècle, soit l'équivalent d'une période d'un peu plus de cent ans précédant la naissance des parents de Jean-Baptiste. Par surcroît, Sare a été détruit ou évacué

-

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Girardin Rodrigue, Noms locaux d'origine basque, Service des archives, St-Pierre et Miquelon, France, 2001, 5p. Citation internet : http://www.st-pierre-et-miquelon.com/euzkadi

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Sare et ses marins, Éditions Ékaïna, Tome 2, St-Jean de Luz, France, 1993, pp.412-13.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Sare et ses marins, opus citation, p.209.

plusieurs fois au cours de son histoire. Par conséquent, la période représentant la seconde moitié du 17è siècle présente des lacunes d'archives.

Les Basques vivaient d'un côté comme de l'autre de la frontière en France ou en Espagne. À l'époque, le simple fait d'échanger des marchandises entre Basques français et Basques espagnols était considéré comme de la contrebande par les autorités française ou espagnole. Les charretiers l'empruntaient notamment pour y transporter les arrivages de morues salées et séchées du Canada vers l'intérieur du Pays-basque Voici la fameuse route, qualifiée à l'époque par les autorités françaises et espagnoles de « route de la contrebande » qui, du village de Sare, traversait, et traverse toujours, la frontière espagnole<sup>17</sup>.



## 3. Jean Baptiste : le navigateur

Jean-Baptiste se marie le seize novembre 1739 à Marie Chrétien fille de Jean Chrétien et Marie Lefebvre de la paroisse St-Thomas de la Pointe à la Caille de Montmagny. À leur mariage, leurs noms sont respectivement Jean Barneche et Marie Chrétien mais ils deviendront avec l'usage Jean-Baptiste et Marie-Madeleine.

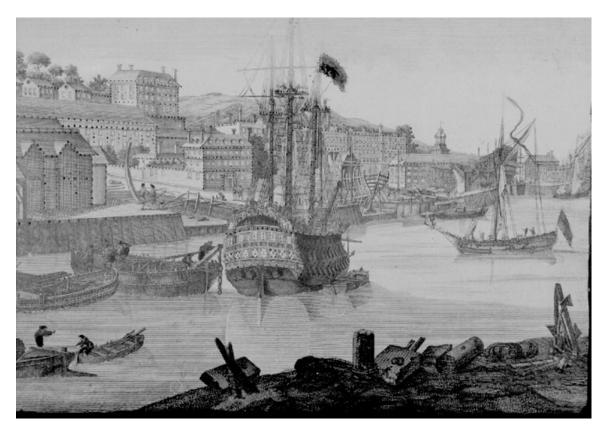
#### Le contexte de la société de l'époque

La paix s'installa au début du 18è siècle. Le Traité d'Utrecht de 1713, signé par le Roi Louis XIV, rétablissait la paix entre la France et l'Angleterre. Le commerce pouvait donc reprendre entre la Mère patrie soit la France et le Canada soit la Nouvelle-France. Parmi les grands ports français qui bénéficieront du Traité d'Utrecht, figurent sans doute les ports de Bayonne et de St-Jean-de-Luz, tous les deux à quelques kilomètres de Sare.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Photo prise par l'auteur lors d'un voyage au Pays-basque en avril 2002.

Jean-Baptiste: D'abord navigateur

À Sare, on retrouve notamment le capitaine Dominique Barneche<sup>18</sup> lequel navigue entre les côtes basques à celles de Terre-Neuve. La carrière de Jean Baptiste a vraisemblablement débuté par la navigation suite au Traité d'Utrecht de 1713 sous les ordres du capitaine Dominique Barneche qui mourut au large de Louisbourg comme Corsaire. Les navires sur lesquels Dominique a été capitaine sont essentiellement les suivants : en 1723 et 1726, la Vierge de St-Jean-de-Luz (90tx); en 1728, le St-Étienne; en 1729 et en 1730 et la Notre-Dame. L'ancêtre Jean-Baptiste aurait navigué avec le capitaine Dominique dès le début des années 1720 avant d'acquérir un bateau construit au chantier naval cul de sac dans le port de Québec en 1732. Voici une figuration de la Ville de Québec vers 1720. On peut apercevoir le chantier naval cul de sac au centre gauche<sup>19</sup>.



Figuration du Port de Québec vers 1720. À droite, se trouve une reproduction du style de bateaux généralement construits à des fins de commerce et de pêche. Document accessible aux Archives nationales du Québec.

Comme Jean-Baptiste fait construire son bateau à Québec, il s'agit obligatoirement du Chantier cul de sac. Son bateau fait minimalement 50 tonneaux comme celui que l'on aperçoit à droite du voilier transatlantique d'environ 300 tonneaux. Jean-Baptiste fait

-

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Sare et ses marins, opus citation, P.412.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Document disponible aux Archives nationales du Québec. La ville de Québec compte un seul chantier jusqu'en 1733 soit le chantier cul de sac.

alors la navigation sur l'autoroute maritime de l'époque soit entre Québec et Louisbourg. Il s'arrête à plusieurs ports notamment Gaspé et s'abrite dans plusieurs baies spécialement la Baie des chaleurs. La période où Jean-Baptiste fût capitaine de vaisseau représente l'apogée du régime français en Nouvelle-France soit entre 1720 et 1750.

#### Les rigueurs de la pêche hauturière

Un certain nombre de chalutiers voguaient des côtes du sud-ouest de la France au golfe St-Laurent. C'était une opération risquée à l'époque<sup>20</sup>. Un voyage de pêche pouvait durer de 6 à 7 mois dans des conditions très rudes. Les navires quittaient le port de Bayonne avec leur cargaison de sel qu'il fallait protéger au mieux. La pêche se faisait principalement dans le golfe St-Laurent, dans divers lieux comme les côtes de Terre-Neuve, de St-Pierre et Miquelon, du Cap-Breton ou de la Gaspésie. D'autres chalutiers opéraient dans le fleuve et le golfe St-Laurent comme Jean-Baptiste l'a fait pendant vingt ans entre 1732 et 1752.

Un chalutier pouvait compter entre quatre et dix hommes. La morue était préparée d'une double façon : saler et sécher sur place sur la côte par des villageois ou mise en saumure dans des barils directement sur le bateau selon la technique de la morue verte. Au Canada, les transactions relatives aux ventes des cargaisons de poissons se faisaient principalement à Louisbourg (Port-Royal). Les chalutiers retournaient en France à l'automne avec leur cargaison non sans en avoir vendu au Canada. Des chalutiers pouvaient effectuer la livraison du poisson dans différents endroits du golfe et du fleuve St-Laurent spécialement à Québec et Louisbourg qui représentaient les deux pôles commerciaux de l'époque. Par exemple, un voilier transatlantique en partance de Québec vers la France, comptant 300 personnes à bord, pouvait requérir l'embarquement de plusieurs milliers de livres de morue. C'est là qu'un capitaine comme Jean-Baptiste pouvait intervenir comme fournisseur.

À l'époque, la morue est abondante même en amont du fleuve dans la région de Rivière Ouelle et Rivière du Loup. Jean Baptiste fera le commerce de la morue en coopération avec plusieurs autres capitaines de vaisseau. Il éprouve parfois de la difficulté à se faire payer comme en fait foi une sentence du Conseil suprême<sup>21</sup> à l'effet d'exiger qu'un certain capitaine Delage du bateau « Senau le Dauphin » paie la somme due à Jean-Baptiste soit une somme équivalente à 1,475 livres pour une livraison de 59 quintaux de morue livrée à l'Anse des mères<sup>22</sup>, près du Port de Québec, directement au bateau du Capitaine Delage. Le montant précité représente un prix d'environ 25 livres le quintal<sup>23</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Sare et ses marins, opus citation..

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Appel au Conseil supérieur d'une sentence rendue par l'Amirauté de Québec le 17 octobre 1748 favorable à Jean Baptiste et à son confrère Mathieu Durocher de Rivière Ouelle et contre le Capitaine Delage du bateau Senau le Dauphin, lequel refusait de payer la somme due à Jean-Baptiste. Pièce provenant du registre No 63 des arrêts, jugements et délibérations du Conseil supérieur (10 avril 1747 au 17 mars 1749) pp 159-160. Voir la pièce TP!, S28, PABL, Base de données pistard.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> L'Anse des mères est la petite baie juste en aval de Québec. La faiblesse du courant et la profondeur de l'eau permettait facilement la mise à l'ancre.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> De nos jours, un livre, soit la monnaie française du temps, représente environ 5.00\$.

Vers 1730, Jean-Baptiste passe un contrat avec son beau-frère François Gotterie, alors charpentier principal de navire<sup>24</sup>. C'est en 1732, que Jean-Baptiste prendra possession d'un bateau en l'occurrence un morutier pour faire le commerce de la morue dans le fleuve St-Laurent jusqu'en 1752. Son bateau fût normalement construit au chantier Cul de sac<sup>25</sup>, situé dans le port de Québec, lequel, entre 1720 et 1733, produisit la plupart des bateaux naviguant dans le fleuve St-Laurent à des fins commerciales. Ces bateaux jaugeaient entre 50 à 150 tonneaux.

Jean-Baptiste amalgamera alors, comme d'autres citoyens actifs, le travail de la ferme et le commerce de la morue. Lors de la vente de ses biens en 1766, on aura d'ailleurs conservé du matériel de navigation<sup>26</sup>. À l'exclusion de l'ancêtre Jean-Baptiste, les autres Barneche retourneront vraisemblablement en France dans les années de tension, puis de guerre, qui ont précédé la conquête de Québec (entre les années 1750 et 1759) sans laisser de descendants au Canada.

#### *Le choix de Montmagny*

La période qui suit le mariage de Jean-Baptiste (1739) jusqu'à la conquête anglaise (1759) représente une phase intéressante pour lui et sa famille tout comme ses concitoyens de la Pointe à la Caille. Montmagny est situé juste à l'entrée des Iles de Québec, ce qui accentuait le caractère sophistiqué ou dangereux de la navigation fluviale. La paroisse de St-Thomas de la Pointe à la caille était située le long du Fleuve St-Laurent mais à l'ouest de la Rivière du sud et du bassin (le port actuel de Montmagny). La Rivière à la Caille traverse la dite pointe. L'endroit est présentement privé mais une croix et une inscription indiquent bien ce que représentait l'endroit au début de Montmagny jusqu'aux années suivant immédiatement la conquête anglaise en 1759.

Le village de la Pointe à la Caille connaît une prospérité évidente en Nouvelle-France pour diverses raisons. C'est le premier bourg bien organisé avant les îles de Québec. La Rivière du sud et le fleuve St-Laurent sont poissonneux. Cet endroit, au sud des îles de Québec, se prêtait très bien à des activités de cabotage fluvial. En effet, à l'ouest de Montmagny, la navigation devenait plus difficile à cause des vents dominants contraires et de l'étroitesse du fleuve. Montmagny était un bourg relativement important puisse qu'il comptait à l'époque plus de 1000 habitants.

Le 18è siècle apporte également dans les foyers certaines douceurs appréciées comme le sel, le café ou le thé. Tous les métiers du temps sont représentés à Montmagny ... des navigateurs aux horlogers sans oublier les cultivateurs qui formaient l'essentiel du corps social. C'est dans ce contexte que Jean-Baptiste vivra à St-Thomas de Montmagny.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Opus citation, Louet, C., Archives nationales, (1739-1767), 28-10-1752. Le contrat devant le notaire Louet traite d'un contrat passé 20 années plus tôt. Le contrat a probablement été passé en France.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> L'acte notarié n'indique pas le nom du chantier mais comme Québec possédait un seul chantier, nous déduisons qu'il s'agissait obligatoirement du chantier cul de sac.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Archives nationales du Québec, Lévesque, N.C.L., Notaire, (1752-1795), Inventaire des biens de la communauté de feu Jean-Baptiste Barneche et Marie Chrétien, 26-02-1766.

#### Le cabotage fluvial

À l'époque, des citoyens assurent le cabotage côtier par l'intermédiaire de goélettes et bâtiments divers. C'était le seul moyen de transport efficace. Pour les citoyens et les commerçants, les bateaux représentaient un maillon essentiel du fonctionnement de la société. C'était le moyen privilégié d'approvisionner les villes et les villages de tout ce dont ils pouvaient avoir besoin pour assurer leur subsistance ou leur prospérité. Le chalutier de Jean-Baptiste navigue en coopération avec cette structure de transport fluvial. On transige abondamment sur le fleuve entre propriétaires de vaisseaux ou dans diverses anses et villages de la côte.

L'Abbé Dion (1935)<sup>27</sup> indique également que Jean-Baptiste continue à naviguer suite à son arrivée au Canada. Ce dernier fait d'ailleurs un lien entre la carrière du députénavigateur Nazaire Bernatchez de Montmagny et l'ancêtre Jean Baptiste en s'exprimant ainsi :

«... Le capitaine improvisé descendait en effet d'un honnête navigateur basque ... Jean Barneche, né au cours de 1700, en la paroisse St-Martin de Bayonne (France)» (p.143)<sup>28</sup>.

Jean-Baptiste a vraisemblablement choisi de s'installer d'abord dans l'ancienne résidence de son beau-père Jean Chrétien sur le bord du fleuve. En effet, Jean Chrétien avait abandonné sa résidence au bord de l'eau pour s'installer au bout de sa concession, près de la Rivière à la Caille, afin de mieux profiter de la qualité de ses terres<sup>29</sup>. Toutefois, si cela fût le cas, la situation fût temporaire et Jean-Baptiste choisit de faire construire sa propre résidence. En outre, il aurait cessé sa navigation fluviale vers 1752 pour se consacrer entièrement à la terre.

#### La plus ancienne photographie d'un Bernatchez

Voici probablement l'une des plus anciennes photos d'un descendant de l'ancêtre Jean-Baptiste soit Nazaire Bernatchez, fils de Jean-Baptiste Bernatchez et de Marie Talbot dit Gervais.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Dion A, Histoire de la paroisse de St-Thomas de Montmagny – Première partie, Topographie de Montmagny, l'Action catholique, Québec, 1935, 209p.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Op.Cit., Dion A., p.143.

Archives nationales du Québec, Collection Azarie Couillard-Després. Incluant Jean Chrétien, une douzaine de colons font ce choix en 1732.



Premier maire de la ville de Montmagny en 1883, Nazaire Bernatchez est député libéral au provincial de 1883 à 1897. Deuxième rangée, huitième en partant de la gauche. Photographe J.E. Livernois. ANQ-Québec, Collection initiale, 95-327.

#### 4. Le recensement de 1762

Le recensement de St-Thomas de Pointe à la caille de 1762 révèle ce qui suit<sup>30</sup> :

- Les résidences de Jean-Baptiste et de Jean Chrétien sont voisines l'une de l'autre;
- À ce moment, Jean-Baptiste est cultivateur et Jean Chrétien ne possède plus de terres. Jean-Baptiste a acheté plusieurs d'entre elles;
- La paroisse St-Thomas de Pointe à la caille compte 1152 habitants dont 375 adultes, 675 enfants au-dessous de 15 ans, 87 domestiques, une trentaine de réfugiés et 15 étrangers, le tout réparti en 188 familles;
- Dans la résidence de Jean-Baptiste, on compte 2 hommes et 2 femmes adultes, quatre garçons au-dessous de 15 ans, 2 filles et un étranger<sup>31</sup>;
- Comme Jean-Baptiste et Marie Chrétien ont eu neuf enfants, il en manque deux. Il s'agit probablement de Joseph (né en 1751) et Antoine (né en 1753) qui ne semblent pas avoir de descendance;
- Le couple qui habite avec Jean-Baptiste et sa femme Marie Chrétien, est probablement celui de son fils soit Jean-Baptiste junior et son épouse Marie-Madeleine Joncas;

<sup>30</sup> Recensement de la paroisse St-Thomas, Rapport de l'archiviste de la province de Québec, L.Amable Proulx, Imprimeur de sa Majesté, 1926, p.30, Recensement réalisé par Jean-Claude Panet, Greffier de la Cour supérieure de Québec en 1762. Incidemment, le nom de Jean-Baptiste est écrit Bernecher laissant là aussi apparaître que Jean-Baptiste prononçait la finale basquaise « echee » ou « etché ».

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Selon les données du recensement, on compte un total de 7 enfants soit cinq garçons et deux filles alors que Jean-Baptiste possède neuf enfants. En outre, nous prenons pour acquis que le second couple de la maison est celui de Jean-Baptiste junior.

- L'étranger est possiblement un officier ou un soldat de la garnison britannique<sup>32</sup> pour lequel Jean-Baptiste, à l'instar d'une quinzaine d'autres citoyens de Montmagny, louait un espace chez lui;
- Une particularité intéressante : le nom de Jean-Baptiste est écrit sous la forme suivante : « Jean Bernecher » au recensement précité. Par conséquent, même de son vivant, la prononciation de son nom se rapproche sensiblement du patronyme « Bernatchez » actuel;
- Jean-Baptiste possède 15 arpents de terre ensemencés et deux non ensemencés;
- La grange de Jean-Baptiste, dont les dimensions étaient de 22 pieds de largeur par 30 pieds de longueur<sup>33</sup>, compte deux vaches, deux taureaux, six moutons, un cheval et quatre cochons. Compte tenu du dérangement de la conquête et, comparé aux autres installations des cultivateurs de l'époque, il s'agit d'une installation agricole correctement constituée pour l'époque. En effet, prenons en considération que les fermes de l'époque avaient une vocation principalement familiale ou de subsistance.

Le recensement précité démontre que la vie a repris relativement rapidement après la conquête de Québec de septembre 1759. L'hiver de la fin de 1759 a été difficile mais dès 1762, la population de Montmagny semble posséder, en termes de bâtiments et de bestiaux, ce que les conditions de l'époque exigeaient, non seulement pour survivre, mais également pour progresser et se nourrir convenablement.

## 5. L'acquisition de terres

Comme mentionné précédemment, Jean-Baptiste achète plusieurs terres à Montmagny. Toutefois, il approche la cinquantaine lorsqu'il achète ses deux premières terres. En fait, selon les registres consultés, il acheta au moins cinq terres<sup>34</sup>:

- En la seigneurie de Dumontier au premier rang, par Jean l'Espagnol, navigateur et Marie Madelaine Chrestien, son épouse, de la Ville de Québec, rue du Sault au Matelot, à Jean Barneche, de la Rivière à la Caille (Montmagny) le 11 octobre1746<sup>35</sup>,
- En la seigneurie de messire Couillard, en bordure du fleuve St-Laurent et de la rivière, par Antoine Rondeau et Louise Chrétien, son épouse de la paroisse St-Anthoine, à Marie Chrétien et Jean Barneche le 10 juillet 1749<sup>36</sup>;
- À la Pointe à la Caille par Jean Chrétien à Jean Barneche de Pointe à la Caille le 30 décembre 1752<sup>37</sup>;
- À la Rivière à la Caille, paroisse St-Thomas, par Angélique Chrétien à Jean Barneche de la Rivière à la Caille, le 29 mars 1761<sup>38</sup>;

<sup>33</sup> Archives nationales du Québec, Lévesque, N.C.L., Notaire, Inventaire des biens de la communauté de feu Jean-Baptiste Barneche et Marie Chrétien, 26-02-1766.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Suite à la conquête des soldats habitent chez des habitants.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Le lecteur doit considérer que les expressions « Rivière à la Caille » et « Pointe à la Caille » représentent le même site soit la Paroisse de St-Thomas de Montmagny à l'époque. La rivière traverse la pointe du même nom. Jean-Baptiste aurait également acheté une terre en 1741.

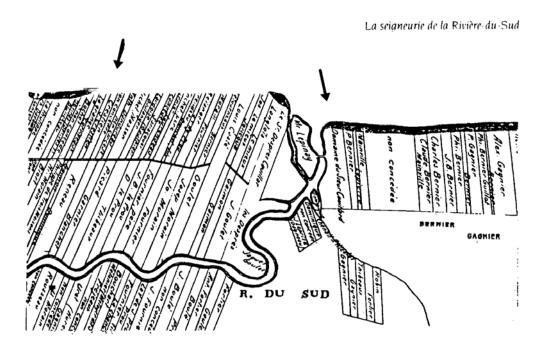
<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Archives nationales du Québec, Rousselot, P.F., Notaire, (1737-1756), 19-12-1752.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Archives nationales du Québec, Michon A, Notaire, (1709-1748), 10-07-49.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Archives nationales du Québec, Panet, J.C., Notaire, (1744-1775), 30-12-1752.

• À la Rivière du sud, par Françoise Chrétien, à Jean Barneche et Marie Chrétien, son épouse, de la Rivière à la caille<sup>39</sup> le 06 juin 1762<sup>40</sup>.

Les terres acquises par Jean-Baptiste se situent du côté ouest de la Rivière du sud. Sur le plan ci-dessous de la Seigneurie de la rivière du sud, elles étaient localisées très probablement aux vingt-huitième et vingt-septième emplacements marqués au nom de Chrétien à l'ouest de la Rivière du sud. Un autre emplacement sur la propriété de Sieur Couillard longeait la rive est de la Rivière du sud et le fleuve St-Laurent. Des flèches indiquent les endroits où Jean-Baptiste a acquis des propriétés foncières<sup>41</sup>. La terre achetée au Sieur Dumontier n'y figure pas.



Plan de Pointe à la Caille dressée par le Sieur Gédéon de Catalogne en 1709. Localisation partielle des terres de Jean Barneché. Original : Biblio. nationale de Paris. Copie ANQ-Québec.

## 6. La conquête anglaise

Au printemps de 1759, quelques mois avant la conquête de Québec, ses neuf enfants sont âgés de trois (3) à dix neuf (19) ans. Vers la mi-mai 1759, les autorités françaises, voyant venir l'ennemi, planifient et dirigent l'évacuation du village de la Pointe à la Caille, tout

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Archives nationales du Québec, 29-03-1761, Notaire Lévesque N.C.L,

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Archives nationales du Québec, 06-06-62, Notaire Lévesque, N.C.L,.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Archives nationales du Québec, Lévesque N.C.L., Notaire (1752-1795), 06-06-1762

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Couillard-Després, Azarie, Histoire des Seigneurs de la Rivière du sud et de leurs alliés canadiens et acadiens, Imprimerie de la Tribune, Saint-Hyacinthe, 1912, 401 p.

comme l'ensemble de la rive sud d'ailleurs, afin d'éviter la perte de vies ou autres calamités lors de la guerre qui approche. Population et bestiaux sont donc évacués.

La plupart des habitants de la Pointe à la Caille (Montmagny) iront se réfugier dans le bois, entre la première colline et la première montagne vers l'arrière pays, entre Montmagny et Cap St-Ignace, dans un endroit qu'on appellera par la suite le « patira » sans doute pour rappeler les souffrances que les évacués y ont endurées<sup>42</sup>. La ligne d'Hydro-Québec passe présentement à cet endroit. Cette vie improvisée, dans des abris de fortune, durera, pour la population de la Pointe à la Caille, du début juin 1759 à la misseptembre de la même année. Des citoyens y sont nés, d'autres y sont morts.

La famille de Jean-Baptiste opta plutôt pour un refuge en amont de la Rivière du sud. Une preuve documentaire nous permet de confirmer le choix de la Rivière du sud comme lieu de refuge, lequel était probablement plus confortable que le « patira ». En effet, une lettre collective signée en 1781 par Marie Thérèse Gagnié, veuve de Nicolas Barneche, fils de Jean-Baptiste, fait référence à ce refuge. Elle est la bru de feu Jean-Baptiste (décédé en 1765) puisque marié à son fils Nicolas. Cette lettre adressée à Mgr Briand, Vicaire général de Québec, demandait que l'église de St-Pierre subsiste côté nord de la Rivière du sud plutôt que du côté sud à cause de la difficulté à traverser la dite rivière :

```
« ... étant hors d'état de pouvoir faire instruire nos enfants ... et d'assister ... aux offices divins sur la terre qui a été de tout temps un refuge... » (p. 187)<sup>43</sup>.
```

Finalement, lorsqu'ils rentreront, une partie de la ville de Montmagny aura été détruite. Selon Hébert, « les manoirs, les maisons, les moulins .... 44 sont donc incendiés par Goreham et ses troupes » 11 n'y a toutefois pas consensus sur les dommages causés par la troupe anglaise à Montmagny. Il est néanmoins clair que de nombreux incendies avaient été provoqués pendant les jours entourant la conquête de Québec sur une grande partie de la rive sud entre Kamouraska et Lévis.

Selon l'étude de Deschesnes<sup>46</sup>, une soixantaine de maisons ont été incendiées à Montmagny sur plus de 150. En ce qui concerne le presbytère, Dion<sup>47</sup> indique qu'il a été

4

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Voir à ce propos Hébert, Yves, op.cit.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Casault, F.E.J., Notes historiques sur la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny, Typ. Dussault et Proulx, Québec, 1906, 406 p.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> La question de savoir si le Presbytère a été ou non détruit par le feu ne fait pas unanimité. Ce qui est clair, c'est que le curé Maisonbasse, suite à la conquête, éprouve toujours des difficultés à se loger. Par exemple, le 30 janvier 1761, il écrit à Mgr Briand « ... au sujet des avances que j'ai faites pour me loger ... si je n'eusse pas travaillé à me procurer un logement ..., je ne pâtirais pas,... : ». (voir Casault, op.cit., p. 103.

<sup>45</sup> Hébert Yves, Montmagny ... une histoire, 1646-1996, Les éditions Continuité inc, 1996, 302 p., p. 63.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Hébert Yves, Montmagny ... une histoire, 1646-1996, Les éditions Continuité inc, 1996, 302 p., p. 63. <sup>46</sup> Deschesnes Gaston, L'année des anglais : la côte sud à l'heure de la conquête, Éditions Septentrion, 1988, 179p. L'étude de Deschesnes nous semble très intéressante du fait qu'elle s'infère des rapports des officiers anglais qui se sont occupés à faire incendier les maisons.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Dion Abbé Albert, Notes historiques sur Montmagny, Livre 1, « Les quatre églises de St-Thomas de Montmagny, publié dans le journal du peuple, Archives de la côte sud, Ste Anne de la Pocatière, dossier 36, 28-36, Montmagny églises.

très endommagé à tel point que l'abbé Maisonbasse, à son retour des bois avec sa mère, vers la mi-septembre, dut renoncer à y passer l'hiver. Il aurait alors résidé chez un certain Nicolas Thivierge. Dans tous les cas, le recensement précité de 1762 indique que le curé Maisonbasse possède, à ce moment, une résidence avec trois domestiques. En ce qui concerne Jean-Baptiste, si ses biens immobiliers ont été brûlés en septembre 1759, il a choisi de reconstruire assez rapidement. En outre, la vente de ses biens de 1766 indique qu'une grange est mise à l'encan.

Après la conquête : le curé Jean-Baptiste Petit-Maisonbasse (1758-1780)

De cet été pour le moins chaud de 1759, les citoyens de la Pointe à la Caille garderont leur église et d'autres bâtiments. Plusieurs goélettes et bateaux n'auraient pas été épargnés<sup>48</sup>. Quant au curé Maisonbasse, il écrit au Chanoine Briand, Vicaire général de Ouébec le 30 janvier 1761 soit presque deux années après la conquête :

« Comme vous me manquez de vous faire connaître les raisons et ce que je demande à mes paroissiens au sujet des avances que j'ai faites pour me loger, afin que vous puissiez en parler à son Excellence Murray, le besoin où je suis m'engage à vous importuner plutôt que je n'aurais fait, et si je n'eusse pas travaillé à me procurer un logement pour pouvoir desservir ma paroisse...l'année dernière, du moins, j'avais une chambre »<sup>49</sup>.



À droite, figuration de l'abbé Jean-Baptiste Petit-Maisonbasse (Curé de la Pointe à la Caille de 1756 à 1780). Document conservé au Presbytère de Montmagny.

Une des exigences de l'abbé Maisonbasse à l'égard de ses paroissiens consistait à leur demander de payer rapidement la construction d'un nouveau presbytère et d'une nouvelle église alors qu'ils en avaient déjà une (pour autant vétuste quelle soit) et qu'ils avaient été eux-mêmes éprouvés par la conquête. En outre, le fleuve emportait chaque année une partie de la glaiseuse Pointe à la Caille incluant parfois des croix du cimetière<sup>50</sup>.

<sup>49</sup> Casault, FEJ Abbé, Notes historiques sur la paroisse Saint-Thomas de Montmagny. Québec, Typ. Dussault et Proulx, 1906, 447 p., réédition en 1979 par le Comité de Fêtes du 333<sup>e</sup> de la paroisse de Montmagny.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Dans l'étude de Deschesnes, opus citation, il ressort que les officiers anglais ne comptaient plus les goélettes et bateaux de divers usages ayant été incendiés. Toutefois, leurs rapports indiquent qu'ils étaient systématiquement soumis au ravage du feu.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Voir la brochure : « Histoire des cimetières de Montmagny », disponible au Kiosque d'information touristique à la Gare fluviale de Montmagny, 1999-2000.

L'abbé Maisonbasse aura pris soin de cacher les registres paroissiaux dans les bois pendant la période d'évacuation des paroissiens de mai à septembre 1759. Ainsi, il les a tous conservés à l'exception d'un registre que des soldats anglais ont trouvé et saisi. Lorsque le curé Maisonbasse recommencera un nouveau registre à la fin septembre, sa première inscription sera pour l'inhumation du Seigneur Jean Baptiste Couillard et son fils ainsi que deux autres personnes avec la mention « tués par les Anglais le 14 de ce mois»<sup>51</sup>. La ville de Québec avait été prise le jour précédent soit le 13 septembre de la même année 1759. Il est probable que les quatre personnes précitées avaient décidé de prendre les armes et de confronter l'armée anglaise<sup>52</sup>.



L'église de St-Thomas de Montmagny située à la Pointe à la Caille et une partie du site au temps de l'aïeul Jean-Baptiste (1719-1771)<sup>53</sup>. On peut voir une église d'époque comparable près du Sanctuaire au Cap-de-la-Madeleine.

La fin de toute guerre provoque toujours une phase de soulagement et de renouveau. Les terres étaient là avec leur potentiel. Et le courage de ces ancêtres accrochés au fleuve St-Laurent était tout simplement infaillible. Cette malheureuse période de guerre se terminera finalement par un commencement : celui de la reconstruction des villages détruits de la côte-sud. Jean-Baptiste arrive alors vers la fin de sa vie, il décèdera six (6) années suivant la conquête.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Montmagny : Sur la trace de nos ancêtres, Op. cit., p. 10. Voir également : Archives nationales du Québec, Registres d'état civil de St-Thomas de Montmagny pour l'année 1759.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Couillard-Després, Azarie; Histoire des seigneurs de la Rivière du sud et de leurs alliés canadiens et acadiens, Imprimerie de la Tribune, Saint-Hyacinthe, 1912, p. 283-284.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Photo tirée de « Montmagny : Sur la trace de nos ancêtres », Les Publications St-Laurent, St-Jean-Port-Joli, 2000, 24 p.

## 7: Les signatures

Nous présentons ici quelques signatures de Jean-Baptiste. Les adeptes de la graphoanalyse pourons y tirer leurs propres conclusions relativement à la personnalité du personnage<sup>54</sup>.

Une signature de 1739



Cette signature figure dans l'acte de mariage en novembre 1739. Le lendemain chez le notaire, il signe son prénom en espagnol « Joannes »

Le sujet prend la plume d'oie pour initier le « J » et constate à l'instant que ladite plume manque probablement d'encre. Il reprend alors la lettre « J » du prénom. La fin du « J » et la lettre suivante possèdent donc un caractère plus gras.

Selon les règles habituelles de la grapho-analyse, l'écriture droite, inclinée vers la droite et montante dénote généralement un caractère plutôt optimiste. Elle peut indiquer également de la ténacité. Une lettre bouclée indiquerait que le personnage est plutôt connaissant pour son époque<sup>55</sup>. La hampe surélevée impliquerait la présence de connaissances. La forme des lettres dégage de l'équilibre de la pensée. Le caractère angulaire de l'écriture propose un caractère déterminé. Précisons ici que les premiers colons étaient l'équivalent des ingénieurs qui vont travailler, par exemple, dans le nord du Canada de nos jours. Ils parlaient souvent plusieurs langues et ils avaient voyagé tant en Europe qu'en Amérique. C'était le cas notamment des marins, des notables et des marchands.

Une écriture harmonieuse est révélatrice d'une pensée organisée. L'absence de lettres bizarres ou de lettres inversées indique normalement une personnalité sans intention malsaine. Une zone médiane développée est un indicateur de générosité.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> L'auteur a utilisé la grapho-analyse surtout lorsqu'il assumait des responsabilités de Directeur du personnel dans l'entreprise. Ses analyses étaient toujours comparées à d'autres mesures comme des tests psycho-techniques.

psycho-techniques.

55 En ce temps comme maintenant en Europe, les peuples vivant à la frontière de deux grandes cultures parlent souvent trois langues. C'est le cas, par exemples, chez les Catalans et les Basques qui vivent aux frontières de l'Espagne et de la France. Outre sa langue maternelle soit l'Euskadi, l'ancêtre Jean-Baptiste pouvait vraisemblablement parler le français et l'espagnol.

#### Une signature de 1742 :

Voici une seconde signature effectuée lors de l'achat de la goélette La Pembrooke au port de Louisbourg en Nouvelle-Écosse le 24 octobre 1742. Il signe cette fois en français soit Jean Barrenetchez<sup>56</sup>.

Jean ODarrenoletis

#### Une signature de 1761 :

Voici une troisième signature qui se situe en mars 1761 soit environ dix-huit (18) mois après les incendies de la Côte sud et quelques années avant son décès.

jan barne chi

Signature d'un contrat notarié d'achat de terre après la conquête anglaise et l'incendie de la Pointe à la Caille (1761). Jean-Baptiste y place un « i » ou un «é » étiré en finale. La prononciation probable ressemble à la finale « chez » d'aujourd'hui.

Une écriture oscillante, c'est-à-dire à la fois montante et descendante peut traduire certains problèmes de santé. Un jambage prolongé en fuite vers la gauche indiquerait des besoins de sécurité accrus où une situation de fatigue. En effet, l'écriture a perdu sa courbe douce (ex. : les lettres « e » ou « i ») de 1739 ou de 1742. Insouciante jeunesse et triste vieillesse disait Cicéron.

Somme toute, la guerre franco-anglaise, avec son lot d'incendies sur la rive-sud et les évacuations des populations, qui s'est finalement soldée par la prise de Québec, aura apportée des difficultés certaines. Le commerce ne se fera plus de la même façon. Les intermédiaires seront différents. La structure commerciale d'échanges s'en trouvera bouleverser. Le commerce antérieurement vers la France s'actualisera dorénavant vers l'Angleterre.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Cette signature « Barrenetchez » n'est toutefois pas certaine.

#### **Conclusion**

Les Basques forment essentiellement un peuple de commerçants, de montagnards, de pêcheurs ou de navigateurs. En effet, le Pays-basque n'a jamais été autre chose qu'une chaîne de montagnes, une partie des Pyrénées, se jetant dans l'océan Atlantique. Le Canada pouvait donc leur convenir dès le début de la Nouvelle-France.

L'étude du vécu de Jean-Baptiste permet de saisir davantage qu'un simple profil généalogique. C'est d'abord de la vie en Nouvelle-France dont il s'agit. Puis, à travers les générations, c'est l'histoire d'un peuple vaincu par les armes mais vainqueur par sa détermination. Vainqueur par le style de quotidienneté qu'il a mis en pratique; une vie quotidienne accrochée principalement aux labours, aux falaises et à la mer. Vainqueur par le besoin de se multiplier et d'occuper le territoire; voilà les Québécois!

Ainsi, nos ancêtres, celui des Bernatchez et tant d'autres, ont reproduit ici un profil qui assurait une continuité avec leur histoire. Dans le cas des Basques, il s'agissait des traditions appartenant à un peuple de montagnards et de marins. En effet, comme d'autres ancêtres, les Bernatchez ont démontré leur courage parce qu'ils étaient profondément enracinés au terroir. Ainsi, ils n'ont donc pas hésité à occuper des territoires vierges dans le bas du fleuve et la Gaspésie. Parce qu'ils ont toujours aimé se mesurer avec la nature en composant avec elle, ils ont bénéficié au mieux de son potentiel insoupçonné. Dotés d'un nom très québécois puisqu'il a été élaboré ici par l'usage, ils occupent maintenant tous les domaines d'expertises se réservant ainsi, de concert avec d'autres grandes familles, une place de choix dans le devenir du Québec.

Cette étude plaça l'emphase sur la vie de l'ancêtre Jean-Baptiste et le contexte social du 18è siècle. Ce faisant, nous pensons qu'elle révèle davantage que la vie d'un personnage. Elle est, nous l'espérons, révélatrice d'une époque, d'un mode de vie qui marque toujours notre conscience collective. Par exemple, elle ne s'est pas attardée, faute de temps, aux enfants de Jean-Baptiste et spécialement aux générations suivantes. Finalement, l'histoire de nos ancêtres autorise une meilleure compréhension de notre quotidienneté historique. On ne peut savoir ou nous allons si nous ne saisissons pas convenablement d'où nous venons.

#### Annexe 1:

## Généalogie d'une famille Bernatchez<sup>57</sup>

Jean Baptiste et Marie Chrétien ont eu neuf (9) enfants. Deux sources ont été utilisées pour établir ce nombre ainsi que les informations qui l'accompagnent. La première source est représentée par de la documentation officielle que nous avons consultée aux archives nationales du Québec. Cette documentation nous permet d'en confirmer sept d'entre eux<sup>58</sup>. Les autres informations sur les enfants ont été obtenues de source privée<sup>59</sup>. Ils figurent entre parenthèses:

**Jean Barneche** (Navigateur et par la suite cultivateur) marié à St-Thomas de Montmagny le 16 novembre 1739, fils de Michel Barneche (né en 1674) et Jeanne Daresche (né en 1678)<sup>60</sup> (les deux de Bayonne en France) à Marie Chrétien, fille de Jean Chrétien et Marie Lefèvre (de Montmagny)<sup>61</sup>. Jean Baptiste Bernatchez est décédé le 20 août 1765 à Montmagny à l'âge de 65 ans<sup>62</sup> :

- o Jean-Baptiste, né le 19 août 1740 (marié le 18 octobre 1762 à Marie Madeleine Joncas), décédé le 12 juillet 1789,
- o Michel, né le 21 novembre 1741 (marié le 18 novembre 1765 à Angélique Rémillard) (décédé à St-Cuthbert-Berthier en 1783);
- o Pierre Basile, né le 10 novembre 1743 (marié le 7 janvier 1765 à Marguerite Métivier); (remarié à Marot Labonté<sup>63</sup> le 28 janvier 1788)
- Nicolas Barneche, né le 7 octobre 1745, marié le 24 avril 1775 à Marie Thérèse Gagnié à St-Thomas, décédé par noyade le 18 juin 1779 (vécu à St-Pierre de la Rivière du sud);
- o Marie Ursule, née le 22 août 1747 (décédé le 18 février 1770),
- o Guillaume, né le 1<sup>er</sup> septembre 1749 (marié le 19 février 1778 à Marie Reine Cloutier le 2 octobre 1778 à L'islet),
- o Joseph, né le 22 novembre 1751,
- o Antoine, né le 10 septembre 1753,
- o Marie Françoise, née le 28 novembre 1756 (mariée le 13 octobre 1777 à François Noël Gagné).
  - Tous nés à Montmagny (St-Thomas de la Pointe à la Caille)<sup>64</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Nous remercions notre grand-père Gabriel qui avait pris soin d'obtenir une brève étude généalogique sur les mariages de sa famille depuis l'aïeul Jean-Baptiste Barneche jusqu'à sa propre famille. Cette liste préliminaire s'est avérée exacte et a facilité notre recherche

préliminaire s'est avérée exacte et a facilité notre recherche.

58 Les noms sont écrits comme ils ont été identifiés dans le Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures, Archives nationales du Québec, 1700-1765.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Document inédit obtenu de Denis Bernatchez, de Québec deniber@mediom.qc.ca

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Les dates de naissance des ancêtres Michel Barneche et Jeanne Daresche ont été retrouvés dans la base de données de Mormons.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Répertoire des actes de Baptêmes, mariages et sépultures et des recensements du Québec ancien, Vol 21, 1730-1749, (M 371), P 301.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Répertoire des actes de baptêmes, ... et sépulture ..., Vol 34, 1750-1765, p.441.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Tiré de l'arbre généalogique établi par G. Bernatchez, http://www.geocities.com/Yosemite/rapids/9338/bernatchez/pierre.htm

- Nicolas Barneche (Cultivateur), fils de Jean-Baptiste Barneché et de Marie Chrétien, marié à St-Pierre de la Rivière du sud le 24 avril 1775, fils de feu Jean-Baptiste Barneche et Marie Chrétien de St-Thomas de Montmagny à Marie-Thérèse Gagnié, fille de Jean-Marie Gagnié et Marie Charlotte des Trois-Maisons de St-Pierre de la Rivière du sud.
  - o Charlotte Barneche (née le 3 janvier 1776);
  - O Nicolas Barneche (né le 16 février 1777).
    - Tous nés à St-Pierre de la Rivière du sud.
- Nicolas Bernatché dit Barneche (le patronyme est alors inversé par métathèse de voyelles), fils de Nicolas Barneche, marié à Montmagny (Saint-Thomas) le 26 octobre 1802, fils de feu Nicolas Barneche et Marie-Thérèse Gagnié de St-Thomas de Montmagny à Marie Danduran dit Marcheterre, fille de Jean-Baptiste Danduran et Élizabeth Morin de St-Thomas de Montmagny.
  - o Élisabeth (née le 6 août 1803);
  - o François Exavier (né le 12 août 1804);
  - o Didace (né le 13 novembre 1805);
  - O Jean Frédérick (né le 25 juin 1808);
  - o Emmélie (née le 25 septembre 1809);
  - o Césarie (née le 9 novembre 1811);
  - o Flavie (née le 9 janvier 1813);
  - o Louis, (né en été1814) (décédé le 16 juillet 1820 à l'âge 6ans);
  - Olivette (née le 20 septembre 1816);
  - o Charles (né en été1818) (décédé le 16 juillet 1820 à l'âge de deux ans).
    - Tous ou la plupart né à St-Thomas de Montmagny (les parents de Jean-Frédérick habitaient à St-Fabien de Rimouski lors du mariage de Jean Frédérick et Marie-Scholastique Meunier, laquelle est probablement décédée suite à la naissance de Jean-Frédérick).
- **Jean-Frédérick Bernatchez** (Cultivateur et pêcheur), marié à Trois-Pistoles le 6 avril 1842, fils de feu Nicolas Bernatchez et Marie Dandurand de St-Fabien à Marie-Scholastique Meunier (veuve d' André Gagnon) en son vivant de Trois-Pistoles. Remarié à Rivière au renard le 16 octobre 1854 à Florence Chrétien, fille d'Édouard et Rosalie Sylvestre. Décédé à Cloridorme le 21 juin 1874 à l'âge de 66 ans. (La famille a vécu à Cloridorme St-Yvon et tous les enfants, sauf Jean-Frédérick « Johnny » sont de Florence Chrétien. Jean-Frédérick entra à Cloridorme (St-Yvon) sur le bateau nommé Pénélope, 65 accompagné, paraît-il, de Jérémie Clavet.

<sup>64</sup> Relativement à la localisation initiale des descendants de Jean-Baptiste : Guillaume et des descendants de Michel s'installent à St-Cuthbert, des descendants de Nicolas se retrouvent notamment à Cloridorme et Rivière au Renard, ceux de Pierre Basile à Mont-Louis et Ste-Anne des Monts. Jean-Baptiste restera dans la région de Montmagny. Aucun acte de décès n'a été retrouvé pour Antoine et Joseph. Ces données figuraient peut-être dans le registre perdu lors de la conquête de 1759. Marie Ursule est décédée à l'âge de 23 ans vraisemblablement sans descendance. Un acte localise Marie-Françoise dans la région de Québec. <sup>65</sup> Fiola, L., Nos origines, nos sources : généalogie des familles de Cloridorme 1838-1983, Paroisse de Cloridorme, Septembre 1983, 311p.

- Jean Frédérick « Johnny » (marié à Rivière au renard le 24 avril 1865 à Vitaline Caron, fille de Marcel et Scholastique Mercier);
- Désouances dit Désouade (mariée le 7 janvier 1880 à Auguste Minville à Rivière au Renard);
- o Hypolyte, (né le 30 avril 1865, décédé le 26 juillet 1875);
- o Charles, (marié à Cloridorme le 13 novembre 1883, à Séraphine Caron, fille de Narcisse et Adeline Beaudoin);
- o Jean-Baptiste (marié à Cloridorme le 5 février 1884 à Florida Poirier, fille de Nazaire et Philomène Caron);
- Adèle (marié à Cloridorme le 17 avril 1890 à Alexandre Côté, fille de Pierre et Adéline Blanchette – décédée à l'âge de 30 ans le 15 novembre 1890);
- o François (né le 1<sup>er</sup> septembre 1869 marié à Cloridorme le 23 avril 1895 à Aurélie Coulombe, fille de Pierre et Suzanne Laflamme);
- o Scholastique (née le 20 mai 1863);
- o Vénérande (née le 13 décembre 1867);
- o Édouard (né le 23 avril 1871, marié à Montréal le 2 octobre 1911 à Rosalie Lebreux, fille de Narcisse et Émilie Roy).
  - Jean Frédérick s'est marié à Trois-Pistoles de Marie Scholastique Meunier mais ses enfants sont nés de son second mariage avec Florence Chrétien. Selon toute vraisemblance, la famille a vécu à St-Yvon (paroisse de Cloridorme).
- **Jean-Frédérick Bernatchez** « **Johnny** » (Pêcheur commercial), marié à Rivière au Renard le 24 avril 1865, fils de Frédérick Bernatchez de Cloridorme et de feue Marie-Sholastique Meunier à Vitaline Caron, fille de Marcel Caron et Scholastique Mercier de Rivière au Renard.
  - o Judith (décédée le 19 juin 1890);
  - o Jean Frédérick (né le 13 août 1866 décédé le 14 septembre 1866);
  - o Léon (né le 17 novembre 1868 marié à Corinne Maloney);
  - o Lavinia (née le 22 avril 1871);
  - o **Bénoni** (né le 23 septembre 1872);
  - o Azilda dit Ézilda (née le 22 mai 1874, marié à Énoch Beaudoin);
  - o Nathalie (née le 20 septembre 1875 mariée à Édouard Chicoine le 13 novembre 1900);
  - o Exilda (née le 16 mars 1877);
  - o Sophie (née le 18 mai 1879 mariée le 15 janvier 1900 à Gilbert Huet);
  - o Charles (né le 5 mai 1882 marié à Arzida Beaudoin);
  - O Alexis (né le 25 mars 1883 marié à Léa Beaudoin);
  - o Lucile (née le 10 décembre 1884 installée aux États-Unis).
    - Tous nés à Cloridorme (St-Yvon) ou Rivière au Renard.
- **Bénoni Bernatchez** (Commerçant-exportateur de poissons), marié à Cloridorme le 10 janvier 1893, fils de Johnny Bernatchez et Vitaline Caron de Cloridorme (St-Yvon) à Élise Beaudoin, fille d'Alexandre Beaudoin et Marie Pruneau de Cloridorme (St-Yvon).

- o Joachim (né le 21 octobre 1893);
- o Judith (née le 1<sup>er</sup> novembre 1894 mariée à Joseph Cotton);
- o Augustin (Année probable de naissance = 1895, marié à Olivine Roy, remarié à Marie Claire Coulombe dit Clara);
- o Véronique (née le 18 avril 1896 mariée à Patrick Roy);
- o Gabriel (né le 4 août 1899);
- o Élysée (marié à Zulema Roy dit Dulema);
- o Adrien (marié à Éliane Lebreux);
- o Vitaline (mariée à Alphonse Côté);
- o Antoine.
  - Tous nés à Cloridorme (St-Yvon)
- Gabriel Bernatchez (Pêcheur et maître de poste), marié à Cloridorme le 17 février 1922, fils de Bénoni Bernatchez et Élise Beaudoin de Cloridorme (St-Yvon) à Yvonne Roy, fille de Ferdinand Roy et Marie Coulombe de Cloridorme (Pointe à la Frégate).